



# REFERENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Programme de formation - modalités pédagogiques

## PUBLIC



Référent Santé,  
Sécurité au Travail

## PRE REQUIS



Aucun

## DUREE



5 journées  
soit 35 heures

## NOMBRE



12 personnes  
maximum

Depuis l'article L.4644-1 du Code du travail, **toute entreprise doit désigner un référent en santé et sécurité au travail**. Cette obligation s'accompagne de la nécessité de le **former** afin qu'il puisse exercer pleinement son rôle.

Le référent **devient un acteur clé de la prévention** des risques professionnels, contribuant à protéger la santé physique et mentale des salariés, à réduire les accidents du travail et à améliorer les conditions de travail.

## OBJECTIFS GENERAUX

- Etre capable de **mener à bien ses missions** de « salarié compétent dans les activités de protection et de prévention des risques professionnels »
- **Assister et conseiller** le chef d'établissement dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.

## COMPETENCES

- Comprendre le **cadre réglementaire** de la santé et sécurité au travail
- Identifier les **risques professionnels** présents dans son entreprise
- Connaître et appliquer les **missions du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)**
- Maîtriser les **principes de prévention** et savoir les appliquer concrètement sur le terrain.
- Contribuer à l'**évaluation des risques** et à la **mise à jour** du DUERP.
- Participer à la **mise en place d'actions de prévention**, d'information et de sensibilisation des salariés.
- Savoir **analyser un accident du travail** ou un incident pour en tirer des mesures correctives.
- **Suivre et améliorer la démarche de prévention** dans une logique d'amélioration continue.

## LIEU DE FORMATION

**En intra-entreprise** : Dans vos locaux en présentiel. Nous privilégions cette méthode pour adapter la formation à l'établissement.

**En inter-entreprise** : En centre de formation

## MAINTIEN DES COMPETENCES

Idéalement **tous les 4 années** afin de maintenir les compétences et connaissances à jour.

## PRE REQUIS

Une **compréhension du Français** et savoir écrire sont nécessaire afin de comprendre les éléments. ainsi qu'être désigné Référent Santé, Sécurité au Travail.

## ATTRIBUTION DE FIN DE FORMATION

**Certificat de réalisation** de la formation.

## DOCUMENT NECESSAIRE

La **lettre de mission** pourrait être demandé afin de personnaliser la formation ainsi que le **DUER**.

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Prendre **contact avec le centre** de formation Norflix formation afin d'étudier toutes situations et spécificités pour adapter au mieux la formation

Organisme de formation NORFLIX FORMATION

147 rue de la gare 59270 BAILLEUL - Tel : 06 27 68 41 73 - [norflixformation.fr](http://norflixformation.fr) - contact : [norflixformation@gmail.com](mailto:norflixformation@gmail.com)  
SIRET : 832 216 568 00028 - APE : 8690F - TVA : FR84832216568 - NDA : 32 59 10277 59 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE



# PROGRAMME DE FORMATION REFERENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL



## Le cadre réglementaire des référents :

Les obligations employeurs et salariés, La lettre de mission, l'affichages obligatoires, les documents obligatoires, La réglementation UE et française.



## La prévention des risques professionnels :

- Définition, enjeux et valeurs
- Acteurs internes et externes
- Coûts et rentabilité de la prévention
- Comprendre l'apparition d'un dommage (MAD)
- Définitions et procédures de reconnaissance des AT/MP
- Les statistiques des AT/MP
- Différence entre la Prévention et la protection (EPC/EPI)
- Différence entre danger et risque
- Les étapes de la démarche globale d'Evaluation des Risques Professionnels
- Le Danger Grave et Imminent -Droit de retrait et droit d'alerte



## Les missions du Référent Santé, sécurité au travail :

- Mettre en place l'accueil des nouveaux salariés
- Elaborer les plans de prévention
- Veiller aux affichages obligatoires
- Obtenir et utiliser un registre d'accidents bénins
- Elaborer et mettre à jour le DUER
- Analyser les AT/MP
- Apprécier la situation S&ST de l'établissement
- Mettre en place une procédure IQP de vérification des machines
- Connaître la signalisation S&ST
- Utiliser des documents de communication interne et d'information



### Organisme de formation NORFLIX FORMATION



# METHODE PEDAGOGIQUE REFERENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL



## MODALITES D'ÉVALUATION <<<

**Evaluation théorique** : QCM

**Evaluation pratique** : Mise en situation

## DELAJ DE RÉALISATION <<<

Norflix formation s'engage à réaliser votre formation dans un délai **maximum de 3 mois**

## REFERENCES RÉGLEMENTAIRES <<<

**Code du travail** :

Article L4644-1 et Article L2315-18

## ENGAGEMENT DE QUALITE <<<

Conforme au référentiel QUALIOP1

## >>> MODALITES PEDAGOGIQUES

Le déroulement de la formation comportent :

**Partie théorique** : Etude de cas, exposé interactif, animation par le jeu, quizz interactif.

**Partie pratique** : Elaboration de différent document à la réalisation de ses missions

**Exercices** : multiple exercice afin de validé la compréhension de des stagiaires

## >>> MOYEN PEDAGOGIQUES

**Besoin pour la réalisation de la formation dans vos locaux** :

- Accueil des stagiaires dans une **salle dédiée à la formation** (afin de suivre un diaporama animé par le formateur dans de bonnes conditions)

**Matériel utilisé pour la théorie** :

- **PowerPoint** projetées diapositives et exercice
- **Jeux de carte** sur différentes thématiques pour l'apprentissage ludique,
- Multiples **fiches ressources** numérique.

**Matériel utilisé pour la pratique** :

- Aucun matériel nécessaire.

## MISE A DISPOSITION POUR REVISION <<<

Les apprenants ont accès a **la rubrique ressource du site internet** afin de réviser quand ils le souhaitent



Organisme de formation **NORFLIX FORMATION**

147 rue de la gare 59270 BAILLEUL - Tel : 06 27 68 41 73 - [norflixformation.fr](http://norflixformation.fr) - contact : [norflixformation@gmail.com](mailto:norflixformation@gmail.com)  
SIRET : 832 216 568 00028 - APE : 8690F - TVA : FR84832216568 - NDA : 32 59 10277 59 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE

